

CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME

·Du jugement dernier et de la Résurrection, de l'Enfer, du Purgatoire et du Ciel.

488. Jésus-Christ nous jugera, d'abord immédiatement après notre mort, et ensuite à la fin du monde.

Jésus-Christ nous jugera, c.-à-d. prononcera la sentence qui fixera notre sort éternel.

Preuve : " Il a été décrété que les hommes meurent une fois ; et après cela le jugement," dit la S. Ecriture.

484. Le jugement que nous subirons immédiatement après notre mort, s'appelle le jugement particulier.

S'appelle le jugement particulier, c.-à-d. le jugement privé, par opposition au jugement général.

485. Le jugement général est celui que tous les hommes subiront ensemble à la fin du monde.

Le jugement général. Il est ainsi appelé parce qu'il se passera en présence du genre humain réuni.

Il ne changera pas la sentence du jugement particulier, mais la confirmera.

A la fin du monde. Personne ne sait quand ce moment arrivera, mais il est de foi qu'il y aura un jugement général.

Preuve : " Ceux qui auront bien fait, sortiront des tombeaux pour la résurrection de la vie ; ceux qui auront mal fait, pour subir leur condamnation, " dit la S. Ecriture.

486. Jésus-Christ juge les hommes immédiatement

485. Quand Jésus-Christ nous jugera-t-il ? 484. Comment s'appelle le jugement que nous subirons immédiatement après notre mort ? 485. Qu'est-ce que le jugement général ? 486. Pourquoi Jésus-Christ jugera-t-il les hommes immédiatement après leur mort ?